

Inscrire une langue ou la construction d'un regard linguistique.

Sophie Dalle-Nazébi

Cers-Cirus

Université Toulouse 2

dalle@univ-tlse2.fr

Le 20 mars 1991. C. Cuxac, linguiste à Paris 5, présente ses recherches dans le cadre d'un séminaire du Limsi (un laboratoire d'informatique), portant sur l'analyse des gestes¹. Pas de tableau ni de crayon dans un premier temps, pas d'ordinateur ni de magnétophone. Le dispositif utilisé pour montrer les structures linguistiques de la langue qu'il a pris pour objet d'étude depuis 15 ans est constitué d'un téléviseur et d'un magnétoscope sans son. Un magnétoscope et lui-même, car après avoir laissé défiler une première fois les images d'un locuteur gesticulant sans voix, il traduit et commente ces productions, puis rejoue ponctuellement à son tour certains gestes et expressions de cet orateur silencieux. Mais il les rejoue tout en parlant, pour les montrer et en expliquer la logique de construction et d'interprétation. Il attire ainsi l'attention sur certains éléments de réalisation (engagement du corps, configuration de la main ou l'utilisation de l'espace devant le locuteur...) Dans ce corps-à-corps avec un discours en LSF (langue des signes pratiquée par les sourds français), ce linguiste expose les prises qu'il a construites sur cet objet.

Comment l'analyse d'un tel mode de communication, donnant à décrire et inscrire un matériau si différent de la parole, peut-elle être exposée dans une publication linguistique ? C'est là pour les chercheurs une question aussi bien technique que d'analyse. C'est aussi une question de parcours de recherche et de contexte scientifique : tout dépend des données récoltées, des frontières de cet objet, des lieux, dispositifs et partenaires de recherche comme des prises élaborées dans des analyses aussi jeunes. A travers la mise en scène graphique et textuelle de ces études se joue la définition linguistique de cet objet et la reconnaissance de ces analyses au sein de la discipline. La matérialité même des inscriptions graphiques de langues en gestes et celle des textes qui exposent leur analyse sont au cœur d'un travail de négociation des cadres de la linguistique moderne.

Après avoir exposé de manière générale la problématique de l'inscription scientifique des langues en sons et en gestes, cette étude se focalise sur la démarche d'écriture particulière d'un chercheur français. Bien que les études françaises sur la langue des signes soient très diverses, elles se démarqueraient sur la scène internationale par le caractère illisible de leurs textes et par l'originalité de leurs situations de recherche. Sans s'inscrire dans une perspective comparative, il s'agit de souligner l'articulation entre dispositif textuel, inscriptions graphiques ou littéraires et situation de recherche. La mise en texte qu'est la publication est ici un lieu de travail des repères de la discipline et de ceux d'une recherche spécifique. Il s'agit d'évoquer en quoi cette activité d'écriture du texte et de l'objet est un lieu de construction d'outils d'analyse et de travail épistémologique.

¹ C. Cuxac, 1991, « La structure de l'iconicité dans la LSF », Séminaire Limsi-Paris 5, document vidéo de travail, Limsi-Cnrs.

« Est-ce que la vidéo est amenée à jouer le même rôle que le livre pour la langue écrite ? demande un auditeur au linguiste.

- Oui oui oui.

Parce qu'on ne peut pas transmettre les signes par les livres... enfin, c'est trop lourd...

- C'est très lourd. C'est très lourd. Alors il y a des écritures, il y a des systèmes de transcription de la langue des signes qui ont été mis au point déjà au siècle dernier... puis qui ont été en partie un peu peaufinées, à partir de 1960 par un linguiste américain, Stokoe. Mais c'est lourd. C'est lourd et ça ne rend pas compte du discours. Ça permet de noter des signes isolés, pas des signes dans un discours particulier. Et notamment l'espace a un rôle tellement important dans la langue des signes... Comment le noter ? Je ne sais pas, c'est très important par exemple : Vous allez parler d'un élève, vous signez « élève » et vous le pointez ici. Ensuite il sera ici l'élève que vous avez donc repris anaphoriquement et situé dans cet espace. Comment le noter ? C'est pas possible. Les signes isolés c'est possible. »

Langues et écritures

S'il est une vieille tradition de notation en linguistique, c'est bien l'écriture. Une analyse comparative des constructions syntaxiques repose traditionnellement sur l'inscription des mots de différentes langues dans leur équivalent en français ou toute autre langue scientifique de l'époque. Il en fut ainsi de la comparaison entre français et turc comme entre français, latin et langue des signes.

Exemples tirés de Valade Rémi Y.L., 1854, p100 et p145-148.

« J'ai vu ce matin le gouverneur d'Alep sortant de la ville avec ses grand lévriers, pour aller chasser les gazelles dans la plaine, à l'est de la rivière de Koïach ».

Voilà une phrase construite selon nos langues... La voici en style turc, chaque mot étant placé juste dans l'ordre où les place cette langue. Pour être parfaitement exact, je demande la permission d'introduire deux mots de forme latine.

« Aujourd'hui matin-temps-dans, de Koïach rivière (Koïach fluminis) orient-son-dans ; se trouvant plaine-dans gazelles (gazellas) chassant-pour, étant propres grands lévriers avec, de ville sortie-sa il faisait-comme, Alep gouverneur-son j'ai vu. » (trad. de M. Amédée Jaubert)

Dans l'exemple suivant, les numéros correspondent à l'ordre des termes principaux dans la phrase en français, citée en premier, qui est rapprochée de sa version latine puis de l'énoncé équivalent en langue des signes, noté en gloses.

Le jeune *David* renversa d'un coup de pierre au milieu du front,

1 2 3
Goliath homme d'une taille prodigieuse.
4

Goliathum proceritatis inusitatae virum *David* adolescens,

4 1
impacto in frontem lapide, prostravit.
3 2

Goliath géant *David* petit, pierre avec renversa.

4 1 3 2
David petit terrassa avec pierre *Goliath* géant.
1 2 3 1

Les linguistes ont toujours la possibilité d'avoir recours à des gloses, cet étiquetage par les mots d'une autre langue. Elles induisent cependant, d'après certains linguistes, une forme de découpage de la langue étudiée relevant davantage de la logique de la langue d'écriture que de celle de l'objet analysé. Elles noteraient surtout de façon incomplète et sont ainsi le plus souvent le support d'une inscription plus fine d'informations spécifiques.

principe de « Visible Speech » de Melville Bell marque les esprits. Léon Vaïsse, directeur de l'Institut des Sourds-Muets de Paris se montre ainsi attentif aux travaux d'inscription graphique que le médecin et physiologiste E.J. Marey entreprend des mouvements du cœur, des muscles puis du corps. Lorsqu'il devient président de la Société de Linguistique de Paris en 1875, il envoie une délégation auprès de ce scientifique pour « savoir si la méthode graphique se prêterait à l'analyse des mouvements si rapides et si complexes qui se produisent dans la parole ; si elle pouvait fournir une trace objective des actes exécutés par la cage thoracique, le larynx, les lèvres et le voile du palais dans l'articulation des différents *phonèmes*, en indiquant la manière dont ces actes se succèdent ou se combinent suivant les différents cas » (E.J. Marey, 1897, p562).

De cette alliance entre linguistique, physiologie et physique naissent de nouveaux inscripteurs des mouvements impliqués dans la production des sons qui sont rapidement exploités dans des débats linguistiques (notamment dans l'analyse d'un texte canonique de sanskrit). Les appareils réalisés par Ch. Verdin permettent à l'abbé Rousselot et d'autres linguistes de déplacer un laboratoire mobile dans les villages français. Un travail de description linguistique et de cartographie des dialectes commence, portant avec lui les projets de Musée de la parole, soutenus par les anthropologues, et la constitution d'archives phonographiques dans différents pays. L'essor de la phonétique, comme discipline et comme pratique expérimentale, mais aussi comme moyen d'enseignement du français, s'accompagne de la création de l'Alphabet Phonétique International (API) dont une première version est élaborée en 1888 (E. Galazzi, 2000). R. Brain (1998) défend la thèse d'un lien entre cette phonétique expérimentale et les célèbres positions théoriques de Saussure développées dans ses *Cours*. Si les innovations techniques et graphiques autour du langage font l'objet de débats à cette époque, il est néanmoins certain qu'un consensus se construit autour de critères définitoires des langues. Pour ces linguistes, « la langue parlée est la véritable langue » (E. Galazzi, 2000, p501). Et les différentes inscriptions linguistiques que l'on pose comme standards de la discipline n'enregistrent que la production de sons.

La construction de la linguistique comme discipline scientifique repose également sur un travail de frontières destinées à préserver la cohérence et les possibilités de constructions théoriques comme d'échanges au sein de cet espace scientifique. La question de l'origine du langage et la quête d'une langue universelle sont ainsi bannies en 1866 du programme de la Société de Linguistique de Paris². Cet interdit évacue le déplacement de débats linguistiques sur des questions religieuses ou sur le domaine d'autres disciplines (biologie, anthropologie ou psychologie). Il évacue dans le même mouvement les langues gestuelles, fortement associées à ces questionnements, et davantage étudiées par les anthropologues que par les linguistes. Cette exclusion des questions d'origine contribue également à asseoir une certaine conception de la langue, davantage définie comme un système indépendant des contingences historiques. Le caractère arbitraire des signes du langage, qui était tout au long du 18^{ème} et 19^{ème} siècle un indice de maturité historique, devient un critère de définition. Le langage des sourds-muets,

² Caractéristiques du développement de la recherche française, ce débat et ce refus ne sont cependant pas limités à ce pays. Concernant ce qui se joue dans cette exclusion et réorganisation, voir S. Auroux (2000), Cl. Normand (2000 a & b) et Dias N. & B.Rupp-Eisenreich (2000).

communément décrit comme un langage d'images, ne correspond pas à un tel critère.

Le milieu de l'éducation des sourds-muets contribue lui-même à ce travail de définition à la fois de la langue et de la linguistique. Ch. Rosapelly, assistant de E.J. Marey, travaille en collaboration avec un professeur de sourds-muets, M. Marichelle. Les analyses de la prosodie permises par le phonographe permettraient de faire saisir aux sourds les inflexions de la voix et de mieux les imiter. Plus tard, G. Demeny applique la chronomatographie de Marey à l'analyse des mouvements faciaux associés à la parole. Mettant en mouvement la succession d'images ainsi obtenues, le phonoscope est un outil d'entraînement à la lecture sur les lèvres pour les sourds-muets. Et ceux-ci permettent en retour de valider la pertinence des inscriptions produites. Le laboratoire de la parole de l'Institut des Sourds-Muets de Paris où se déroulent ces expérimentations contribue à construire et valider ces mêmes critères définitoires et ces standards d'inscription linguistique³.

Les langues gestuelles perdent parallèlement leur statut de langue d'enseignement dans les institutions occidentales de sourds-muets. Investissant cette éducation spéciale au début du 20^{ème} siècle, les psychologues sont alors les seuls professionnels en France à donner encore quelques descriptions de ce langage. Embourbé dans la concrétude des dessins dans l'air et des pantomimes qui le compose, il ne serait utile qu'aux plus idiots des élèves sourds-muets. Des recherches linguistiques sur les langues en gestes ne reprennent en Occident que dans les années 1960-1970 à l'initiative de professeurs ou de linguistes intervenants dans des établissements scolaires de sourds. Ils sont donc les premiers chercheurs à étudier des modes de communication gestuels dans le cadre de la linguistique moderne. Les critères de définition d'une langue, tels que l'école de Martinet les expose alors, ne permettent pas davantage de reconnaître dans ces gestes un objet linguistique.

Le travail d'inscription graphique⁴ des langues des signes implique donc d'emblée et simultanément des questions techniques (comment représenter une langue mouvante en trois dimensions sur un support fixe), des points d'analyse (rendre compte et représenter le fonctionnement interne de la langue) et des enjeux de discipline scientifique (inscrire cet objet dans les standards et repères de la linguistique), qui sont aussi des enjeux politiques (poser les langues des signes comme de véritables langues). Comment les recherches modernes sur les langues des signes ont-elles pu être posées comme légitimes au sein de la linguistique ?

Un système descriptif pour les langues des signes L'acte fondateur mythique de la spécialité

Le mythe fondateur des recherches linguistiques spécialisées sur les langues des signes dans le monde s'organise autour d'un professeur d'anglais dans un collège de sourds à Washington. Définissant en 1960 trois aspects de la réalisation des signes (« Tab » ou localisation, « Dez » ou configuration et « Sig » ou

³ Ce laboratoire est rattaché en 1925 à l'Institut de Phonétique de la Sorbonne.

⁴ Cette expression est utilisée dans un sens large : elle désigne autant les iconographies que les gloses, les écritures symboliques que les descriptions littéraires des énoncés gestuels, les transcriptions en portée que les inscriptions de texte ou de traits sur des corpus vidéos.

mouvement), W.C. Stokoe construit un système descriptif permettant à partir d'un jeu de symboles de décrire par composition la totalité des gestes isolés de ce qu'il nomme l'American Sign Language (ASL).

Exemple de notation, de « SOURD », Stokoe & al., 1965.

u G^Λx ∷ ∃ G^Λx

Les tirets verticaux dissocient les deux parties composant le signe "SOURD". Les premiers symboles représentent le lieu d'articulation, respectivement le menton et l'oreille. « G » indique la configuration manuelle (index levé), et les symboles suivants le mouvement et l'existence d'un contact.

Décrivant des unités porteuses de sens à partir d'un nombre limité de sous unités qui en sont dénuées, il démontre le caractère doublement articulé de cette famille de langues. C'est là un critère définitoire central dans la pensée de Martinet, et c'est un acte fondateur mythique pour la linguistique des langues signées. Stokoe met en évidence les possibilités descriptives de son invention en réalisant avec des collaborateurs sourds un premier dictionnaire de l'ASL en 1965. Plusieurs étudiants s'impliquent dans son laboratoire à Gallaudet College, et des chercheurs, linguistes et psycholinguistes l'imitent dans d'autres villes, puis dans d'autres pays. Ce système descriptif n'étant pas spécifique à l'ASL, les chercheurs se l'approprient. De nouveaux paramètres sont définis à partir des trois aspects décrits par Stokoe, constituant ensemble la base d'une phonologie des langues des signes.

Au-delà des symboles proposés par Stokoe c'est un principe de décomposition et des critères d'analyse qui sont repris par les autres linguistes spécialisés.

Exemple de J.Cl. Woodward, 1972, p142. L'ajout nécessaire d'informations.

(specific pointing)	he	"He is not eating"
(Shake head)	not	
u O _T '	eat	

Ces repères alimentent également des descriptions littéraires de gestes en isolant par exemple la configuration de la main de son mouvement. Ils sont également à l'origine de plusieurs systèmes graphiques de notation de différentes langues des signes.

Exemple d'un système allemand de transcription apparenté : HamNoSys (écriture symbolique, 3^{ème} ligne) avec l'illustration des signes de la GSL correspondants et leur notation en gloses. Cité dans Martin-Dupont X., 1995, p112-113.



(10) (THERE) A-LOT-OF MOUNTAINS duration + intensive DRIVING-uphill-downhill
 phh
 [Symbolic notation for the signs]

There were a lot of mountains and I kept on driving uphill and downhill.

Détail de lecture des 6 symboles décomposant « A-LOT-OF »

1 : Configuration 5, pouce en travers

5 : Contact

2 : Orientation gauche

6 : Les crochets indiquent une simultanéité et une combinaison

3 : Paume vers le bas

6-a) Mouvement rectiligne sur la droite

4 : Emplacement au niveau du menton

6-b) Pianotage

Dans la mesure où est acceptée l'entorse faite aux cadres de la linguistique moderne par l'étude d'un langage exploitant le canal visuo-gestuel, ces recherches s'inscriraient dans les repères et prérogatives de la discipline. Elles partagent néanmoins des questions spécifiques de notation, de support d'analyse et de circulation des données. La nature des différences ou des similitudes entre langues gestuelles et orales est également une thématique centrale propre à ces recherches. Ce partage de problèmes et problématiques communes explique l'existence de réseaux de publication et de rencontres internationales spécialisées où différents courants théoriques sont représentés. Pourtant, les français y sont très peu présents. Alors même que la recherche française sur la langue des signes a été particulièrement marquée par des échanges scientifiques, politiques et artistiques entre France et Etats-Unis, elle resterait originale et marginale au sein de cette spécialité. Pour beaucoup de chercheurs sur la scène internationale, les publications françaises, bien que diversifiées, seraient tout simplement illisibles. La dimension désincarnée et réductrice des autres recherches est par ailleurs critiquée par les auteurs français qui y voient une déformation de l'objet.

S'interroger sur la nature des liens ou divergences entre linguistes français et américains dans l'étude de langues des signes, c'est questionner leur modalité respective d'inscription de ces objets dans les cadres disciplinaires. Pourquoi les français discutent-ils le cadre descriptif de Stokoe ? Sur quelle base proposent-ils de décrire et d'analyser linguistiquement leur objet ? A travers une présentation grossière du contexte de travail des chercheurs français, cette étude expose plus particulièrement la démarche d'écriture et d'analyse de l'un d'entre eux, C. Cuxac, choisi pour son statut permanent d'universitaire.

Les réseaux français de la langue des signes, Ou le terrain-laboratoire des linguistes.

L'importance des échanges entre France et Etats-Unis est une première caractéristique des recherches françaises. Les études de Stokoe ont sans conteste contribué à légitimer en France l'étude du langage des signes, particulièrement stigmatisé dans ce pays. Elles ont également alimenté le travail de décomposition et de description de signes isolés par les premiers chercheurs français (P. Sallagoïty, P. Jouison, C. Cuxac, M. Touati, C. Mas, M. Girod, R. Benelhocine, A. Vourc'h, D. Bouvet, S.C. Yau⁵...). Ceux-ci s'approprient les critères et parfois le graphisme de Stokoe dans l'analyse de phénomènes ciblés.

⁵ La liste n'est pas exhaustive. Des orthophonistes et élèves professeurs par exemple ont inclus dans leur mémoire des analyses linguistiques inspirées de Stokoe. Yau se distingue des autres chercheurs pour ne pas avoir étudié la langue des signes française mais celle de « sourds isolés » dans différentes régions du monde. Son approche anthropologique et son rattachement aux théories de l'énonciation, spécifiquement développées en France, expliquent de grandes similitudes d'écriture et de démarche avec les linguistes français travaillant sur la LSF qui se sont maintenus dans la durée (écriture et démarche, exposées plus loin). Deux chercheurs n'ont pas utilisé le système descriptif de

Cuxac 1985, p41 « Le paramètre configuration de la main permettra d'inclure l'instrumental en faisant varier la forme même des chérèmes : ainsi le concept de boire dont la forme générique utilise la configuration I devient en faisant varier la configuration : »

Boire dans un bol : $C_{>} C_{<}$

Boire dans un verre : $C_{>}$

Boire dans ses mains : $B_{\underset{\wedge}{T}} B_{\underset{\wedge}{T}}$

De fait, ces études restent une référence pour eux. Mais ils ne travaillent pas dans les mêmes conditions que leurs collaborateurs étrangers. Ils commencent leurs recherches dans un contexte de revendications d'abord sociales puis linguistiques de personnes sourdes et de personnes concernées par la surdité, à titre professionnel ou familial. Celles-ci construisent de nouveaux réseaux locaux et nationaux de rassemblement et d'utilisation de la langue des signes, produisant de nouveaux acteurs comme des interprètes ou des professeurs (sourds) de langue des signes.

Les quelques linguistes français qui maintiennent leurs recherches dans la durée s'inscrivent dans ces espaces, et c'est là une autre de leurs caractéristiques⁶. Ce sont des lieux et réseaux où beaucoup de ressources de recherches sont en train d'être rassemblées : demande de description de la langue, rassemblement de personnes sourdes, rencontres internationales de sourds, pratiques de la langue des signes en situation réelle, matériel vidéo et espace de certification par un public « spécialisé » : les locuteurs. Les multiples activités développées dans ces réseaux (enseignement, conférences, formations, projets pédagogiques, fêtes et spectacles...) sont autant d'occasions, recherchées ou non, d'utiliser ou d'éprouver les analyses des acteurs de recherches, ponctuelles ou longues. Beaucoup d'entre eux sont des professionnels, directement concernés par ce lien entre pratiques et recherches. Ce n'est donc pas un lexique ni un aspect particulier de la langue que C.Cuxac et P.Jouison s'engagent dans ce contexte à étudier, mais la langue elle-même, en situation et dans sa diversité de procédés linguistiques. Ces linguistes connaissent, comme leurs collègues outre-atlantique, des conditions d'analyse linguistique formelle. Ils sollicitent dans des échanges de travail la traduction gestuelle d'énoncés français ou le jugement d'une forme proposée par le linguiste. Mais ce n'est là qu'un aspect de leurs dispositifs et situations de recherche. Ils travaillent surtout sur différents corpus vidéo de récits et de discussions spontanées. Ils transcrivent eux-mêmes ces données tout en sollicitant ponctuellement des informateurs⁷. Ils exploitent également les données observées de façon informelle sur le terrain (permettant notamment de prendre en compte la fréquence des procédés analysés dans les corpus ou d'évaluer les registres où ils

Stokoe en France : C. Mas, professeur de sourds-muets puis interprète qui s'inscrit d'emblée dans des analyses proches de C. Cuxac-1985 et P. Oléron, psychologue et principal détracteur de ce champ de recherche en France. Le dictionnaire de signes de Poitiers s'est également fait en référence au travail de P.Jouison.

⁶ C. Cuxac, P. Jouison (décédé en 1991) et D. Bouvet (impliquée dès les années 70 dans une réflexion linguistique, elle ne publie d'études de la LSF qu'à partir de 1990. L'équipe d'IVT (Benelhocine, Girod, Vour'ch) se consacre d'emblée spécifiquement à la réalisation de dictionnaires de la LSF. Dans les années 90, d'autres chercheurs s'impliquent en France dans l'analyse de la LSF, dans un contexte déjà différent et en partie balisé par ces premiers acteurs sociaux et linguistes.

⁷ Il semble que la pratique générale soit plutôt, au niveau international, de solliciter des informateurs, pour leurs compétences langagières, dans les gros travaux de transcription. C'est le cas dans le laboratoire de Stokoe, et dans les recherches actuelles menées à Montréal ou Hambourg. Les chercheurs n'interviennent que dans certaines phases de ce processus.

sont le plus exploités, etc). Ces recherches linguistiques sont donc menées dans ces réseaux-laboratoire, où se travaille collectivement une définition de la « LSF ».

En effet, les prestations artistiques (théâtrales, poétiques et humoristiques) en langue de signes, de même que les réflexions sur les modes d'initiation ou d'entrée dans ce langage sont des lieux d'exploration et de définition des ressources et frontières de la LSF. Les artistes et chercheurs américains alimentent ici encore ces réflexions. Ils portent la thèse d'une évolution historique des langues des signes : à partir d'une pantomime ou Communication Visuo-Gestuelle (CVG) primitive seraient nées les formes de plus en plus épurées et arbitraires de la langue des signes. La diffusion illustrée de cette thèse scientifique et son exploitation pédagogique et artistique, a contribué à mettre particulièrement en scène et en valeur ces formes d'expression plus pantomimiques et iconiques, jusque là honteuses. La « révélation » de terrain que vivent alors différents chercheurs français (des linguistes mais aussi un sociologue, B. Mottez), c'est que ces formes seraient en fait non seulement fréquentes mais mêlées aux formes plus discontinues et standardisées que les américains identifiaient comme la seule langue des signes.

« Après quelques mois de fonctionnement de ce groupe, l'un de nos informateurs nous livra une forme qui, structurellement, n'entraîna pas dans le cadre linguistique que nous avions commencé à bâtir. Devant notre surprise, ce même informateur que nous dit : « Cà, c'est ce que nous disons entre nous ». Qu'avions-nous donc bien pu consigner jusque-là ? » (Cuxac, 1993, p100)

Les renversements théoriques ou scientifiques apportés par de tels « effets » ou « déclics » de terrain font non seulement partie de l'histoire mythique des recherches françaises, mais structurent également fortement textes, inscriptions et analyses de la LSF chez P. Jouison et C. Cuxac.

La mise en texte des prises de recherche.

Le problème technique qui se pose est celui de la transcription des formes les plus pantomimiques et partant de leur statut linguistique. Impliquant tout le corps, utilisant davantage l'espace et combinant plusieurs sources d'information simultanément, elles ne sont pas descriptibles dans le système de Stokoe. Sur quels repères s'appuyer alors dans la définition et l'analyse de la LSF ? Comment justifier d'abord la prise en compte ou non de ces différentes formes de communication gestuelle ? La démarche commune de P. Jouison et C. Cuxac est d'une part de faire valoir la généralité de leurs observations, issues d'un travail de terrain, et d'autre part de questionner l'importance des systèmes de référence en jeu dans le travail d'analyse et de description linguistique. Il ressort de cette démarche plusieurs caractéristiques de recherche et d'écriture des publications.

Tout d'abord, dans la filiation des travaux américains, ces auteurs français associent la langue des signes à une communauté sociolinguistique de sourds. Les données décrites ou évoquées renvoient dans les premiers textes français à des manières de dire collectives. Lorsque C. Cuxac mentionne un corpus, il fait généralement état du statut du locuteur, du registre et du contexte de la production enregistrée, soulignant le caractère naturel de celle-ci. Ce peut être une « histoire sourde » ou le récit d'un orateur de la LSF « reconnu » dans sa communauté, ou encore une discussion « entre sourds ». La valeur du corpus pour un collectif de

locuteurs est ainsi mise en avant, permettant par là même de présenter ce matériau comme une représentation de manières de dire partagées. L'analyse qui en sera faite aura également une portée générale. Les données décrites peuvent ne pas renvoyer à un corpus particulier et n'être présentées que comme des formes « attestées », produites par « les sourds » ou d'usage « en LSF ». Ce ne seraient donc pas des formes sollicitées par le chercheur mais des formes dont il peut tout au plus témoigner. C'est la présence du linguiste sur le terrain, au milieu de personnes sourdes conversant en langue des signes, qui est ainsi mise en scène.

Les formes narratives sont décisives dans ces publications sur la LSF. Elles rapportent notamment des décalages entre théories ou discours de spécialistes et les pratiques observées. P. Jouison et C. Cuxac racontent ponctuellement ou en filigrane l'histoire de leur recherche, étroitement imbriquée à l'histoire de leur insertion dans un monde de locuteurs de langue des signes. « Le sens se donne en même temps que le cheminement de l'être qui découvre, inséparable d'une expérience, terme d'une enquête autant que d'une quête », écrit J. Jamin (1985), anthropologue, à propos des formes contemporaines d'écriture dans sa discipline. Décisives comme lieux de construction d'une posture de recherche et de légitimation des prises élaborées dans l'étude de la LSF, ces narrations restent néanmoins, en comparaison des textes d'anthropologues, particulièrement en toile de fond de ces publications⁸. Celles-ci partagent néanmoins avec eux un format d'écriture « littéraire »⁹. Elles se distinguent ainsi de la plupart des recherches sur les langues des signes dans le monde, qui s'inscrivent davantage dans un format dit « scientifique » dissociant des étapes de recherche sur le modèle d'une expérimentation (Introduction, Matériel, Résultats, Analyse, Discussion).

Les textes linguistiques de C. Cuxac s'organisent dans un premier temps au moins autour des composants traditionnels de la description linguistique (phonologie, syntaxe, morphologie..., différemment hiérarchisées selon les champs théoriques de la discipline ; Ducrot O. & T. Todorov, 1972). Les développements narratifs encadrent ou traversent cette structure textuelle. Ils inscrivent, à l'intérieur d'un cadre légitime de description linguistique, une posture et des prises de recherche permettant de discuter les critères de Stokoe ou ceux de la discipline. Les lignes narratives chez C. Cuxac ne concernent pas que sa propre histoire de recherche, mais également celle des recherches sur les langues des signes ou celle plus générale des relations entre linguistes et langue des signes. Elles sont globalement peu développées mais structurent l'écriture et l'argumentation. C'est une ligne chronologique et narrative qui organise par exemple sa thèse d'état (1996). On observe néanmoins sur l'ensemble des publications de C. Cuxac consacrées à l'analyse de la LSF un renversement des repères d'écriture. Les constructions théoriques spécifiques élaborées par l'auteur, organisées autour de la notion d'iconicité, soutiennent de plus en plus la structure des textes, notamment après 1996. Et ces publications exposent de façon plus marquée une discussion des

⁸ Elles sont parfois développées dans des écrits particuliers (Jouison, 1984 ; Cuxac, 1993), mais semblent surtout appartenir au régime de l'oralité. C. Cuxac raconte ainsi de façon rituelle les événements qui ont structuré sa recherche et qui rappellent les pièges autant que la valeur d'un travail de terrain. Il appuie également ses recherches sur quelques corpus phares qu'il montre et commente dans ses présentations orales ou son enseignement. Récits de recherche et corpus vidéos sont vraisemblablement deux ressources où s'acquièrent des repères de lecture de ses publications.

⁹ Cette caractéristique est globalement partagée par les publications plus récentes sur la LSF.

critères mais aussi des outils théoriques de la discipline. Ce renversement textuel accompagne un renversement épistémologique. L'étude des langues des signes renouvelerait le questionnement des langues orales. Et celles-ci devraient être étudiées à l'aune des premières et non plus l'inverse.

Sans prétendre rendre compte de l'ensemble des constructions théoriques élaborées par C. Cuxac depuis 1975, on se propose d'approcher davantage le travail d'écriture de son objet.

L'inscription de la LSF ou l'écriture de son analyse.

« Le format du texte de Clastres, » écrit M. Kilani (1999, p84) à propos de cet anthropologue, « et la progression du lecteur lui-même à l'intérieur de la culture guayakie, épouse intimement le propre mouvement par lequel Clastres s'est intégré dans cette culture et par lequel il a construit son modèle de compréhension de cette société ». Pour ce qui concerne les linguistes français analysant la LSF, cette citation peut s'appliquer à la structure de leurs constructions théoriques et de leurs inscriptions graphiques ou littéraires de la LSF. Les chercheurs sont des instruments de recherche dans cette analyse, par leur implication sur le terrain et leur apprentissage de manières de faire ou de voir. Mais chacun connaît un parcours différent et investit à sa manière ces mêmes prises de recherche¹⁰.

C. Cuxac reste marqué par cette distinction entre deux formes langagières initialement désignées comme étant l'une les signes de la LSF et l'autre la pantomime. La présence de ce dernier mode de communication sur le terrain et son exclusion théorique (et graphique, dans le système de Stokoe) s'imposent à C. Cuxac en même temps.

« (...) de jeunes sourds parisiens (...) ont commencé à vouloir enseigner les signes qu'eux-mêmes utilisaient (...). Ce qu'ils pratiquaient était tellement autre que ce que nous avons commencé à apprendre, que ni eux ni nous, ne pouvions nous comprendre le moins du monde. (...) nous découvrons chez ces locuteurs une extraordinaire capacité d'adaptation à nos médiocres compétences de récepteurs : leurs discours en signes devenaient de véritables saynètes animées laissant filtrer le sens et, si nous ne comprenions pas, il semblait qu'il y avait encore un niveau plus iconique en réserve. Là était donc cette pantomime ; non-langue peut-être : nous n'en étions pas arrivés à un tel bouleversement de nos valeurs, mais en tout cas, diablement efficace pour faire passer des messages. Et puis, à la fin de réunions ou de soirées passées ensemble, il arrivait parfois qu'une de ces personnes sourdes se lève, monte sur une estrade et raconte des histoires drôles : l'iconicité était maximale, les gestes s'avéraient beaux, économiques, pleins d'humour. » (Cuxac, 1993, p99-100)

Il s'attèle alors à recenser les situations de communication et les caractéristiques de chacune de ces formes. Dans ce travail, il n'abandonne les modes de notations habituels (glose ou description en référence aux paramètres de Stokoe) que lorsqu'ils deviennent inefficaces. Dans le cas de « saynètes animées », il donne une

¹⁰ P. Jouison organise par exemple sa démarche à partir de ce qu'il pense avoir été des erreurs d'entendants (les siennes comme celles de Stokoe) et recherche d'autres unités descriptives de la LSF que celles établies par une traduction « signe à mot ». Voyant dans l'écriture par le français un prisme culturel déformant son objet, il s'investit dans la production d'inscriptions iconographiques puis symboliques. La position théorique et analytique de Sero-Guilhaum, opposée sur bien des points aux démarches et constructions de Jouison et Cuxac, se rattache également à la manière dont il pense sa place parmi les locuteurs de langues gestuelles.

description littéraire des productions gestuelles. La partition théorique s'inscrit ainsi dans son mode de notation.

nous trois : coqs : plantés fièrement sur leurs ergots
(signe L.S.F.) (signe L.S.F.) (pantomime)
« Traduction : Nous sommes trois coqs fiers... implicite : nous ne nous ferons pas circonvenir.

Le début de l'énoncé utilise des signes de la L.S.F. La partie pantomimique s'exécute avec les deux mains, pouce, majeur, index écartés s'appuyant sur une table, les avants bras s'abaissant verticalement. La mimique faciale simule une attitude de fierté et d'assurance. Le jeu sur le signifiant est obtenu en utilisant en permanence la configuration 3 (pouce, index, majeur tendus et écartés) utilisée en L.S.F. pour les signes /nous trois/ et /coq/. » (Cuxac & Abbou, 1985, p31)

Ces deux formes sont ainsi d'abord définies par le changement de situation pour l'apprenant (production plus facile / réception plus facile) et par le changement d'outils du linguiste (notation en glose/ description d'image ou de jeux d'acteurs). Entrant davantage dans l'étude et la compréhension de la communication gestuelle établie entre sourds, l'auteur caractérise ensuite ces formes par des différences de registres. Les formes pantomimiques seraient utilisées dans les énoncés hors situation (les récits) et les propos métalinguistiques, absurdes ou humoristiques. Elles appartiendraient alors, du point de vue de leurs fonctions linguistiques, à la LSF.

« Voici la description {d'un} énoncé émis en langue des signes et traduit en français par :
« le chocolat mange le garçon »

GARCON signe neutre	CHOCOLAT signe neutre
Indexé : pronominalisé	mouvement de recul associé :
simultanément par la	transfert personnel : le locuteur
main gauche	« devient » le chocolat.

Puis : grand mouvement des deux bras enveloppant la portion d'espace ou le signe neutre « garçon » a été localisé. La bouche du locuteur simule en même temps la mastication. »

(...) Cet énoncé est impossible sans le transfert personnel. Si le locuteur ne « devient » pas le chocolat (...), il est interprété comme énoncé fautif signifiant : « le garçon mange le chocolat ». » (Cuxac, 1985, p51)

Les publications où sont construites les notions de transferts situationnels et personnels donnent à voir des transcriptions exploitant l'espace de la page. La ligne horizontale relève parfois d'une ligne temporelle, inscrivant la succession d'actions. Elle est d'autre fois exploitée pour représenter spatialement des actions simultanées portées par les deux mains, à gauche et à droite, ou bien pour donner à voir une construction de l'espace, où des objets et des personnes sont placés ou « convoqués » au cours de l'énoncé. Au-delà de ces différentes logiques d'utilisation de l'espace de la page, ce sont des « unités de lecture » de ces productions gestuelles qui sont travaillées et mises en scène. Le découpage est autant formel (description de la réalisation physique de la production gestuelle) que sémantique (mode de production du sens). Cuxac décrit les locuteurs comme des acteurs mobilisant tels ou tels procédés ou partie du corps pour s'exprimer. La notion de transfert est une construction qui rassemble plusieurs types d'indices impliqués dans la production du sens et dans la réalisation physique de l'énoncé en LSF. Les productions en langues des signes sont décrites et pensées en général par Cuxac comme un jeu de scène ou une construction d'image.

Exemple de description de la construction de bornes temporelles, C. Cuxac, 2000, p. 289-291
 Reprise par une étudiante qui s'inscrit dans ce nouveau cadre théorique, I. Fusellier, 2001, p129

« Lorsque le locuteur n'est pas le repère de l'énonciation, il peut créer une référence temporelle pour indiquer un repère "R" dans l'énoncé. En utilisant la spatialisation représentée par une ligne horizontale "B" devant le corps, le locuteur pointe à l'aide de l'index, un endroit dans l'espace qui devient une référence temporelle. Le processus de création d'un repère commence par le regard. Le regard fixe un point de l'espace devant le locuteur. A cet endroit, le locuteur crée une borne référentielle à l'aide de l'index de la main dominée, et la main dominante exécute un mouvement de bornage de la référence.

				
Borne temporelle= index tendu vers le haut) d'une date précédemment émise : 1978.	Balayage vers la droite de la main dominante : période de temps à partir de la borne-date de la main dominée.	A l'extrémité droite de de la portion de l'espace une date (1989) est balayée par la main dominante.	Pointage de reprise spatiale de cette date à l'extrémité droite de la portion balayée par la main dominante.	Nouveau pointage au moyen de la main dominante de la date 1989. La main dominée change de configuration pour évoquer une période envisagée.

Juste après la fixation de l'espace par le regard et la référentialisation d'un point repère, le locuteur va utiliser sa main dominante en la positionnant spatialement par rapport à la main dominée pour créer un ensemble de relations temporelles, selon une ligne du temps (des procès) de l'énoncé lorsque le plan de l'énoncé est envisagé sans référence avec le plan de l'énonciation.". La ligne de temps située devant le corps du locuteur est fléchée, on trouve un "avant" et un "après" par rapport au point de référence. »

Les signes standards apparaissent ici comme de simples outils, que le locuteur peut utiliser au sein d'un système de communication. Et la notation traditionnelle en glose ou en référence aux paramètres de Stokoe ne sont que des outils du linguiste parmi d'autres.

Cette prise en compte de formes pantomimiques et de l'utilisation de l'espace dans l'étude de la « LSF » pose les bases d'une analyse des langues gestuelles à partir de structures iconiques. Ce qui se trouvait rejeté du domaine linguistique se trouve placé ici en son cœur. Et ce qui se trouvait aller de soi, comme les cadres et les critères de la discipline, se trouve également au cœur de la réflexion. Au fur et à mesure que cette recherche et son auteur poursuivent leur chemin, cette théorie de l'iconicité organise davantage le texte des publications. La portée épistémologique des langues des signes, présentées comme des « analyseurs de la faculté de langage » est alors davantage exposée.

« (...) je propose d'opérer un retournement épistémologique concernant la recherche en typologie linguistique. La question, posée à partir de la base concrète des modèles cognitivo-linguistiques à la fois très généraux et structurellement stables que sont les langues des signes, devient alors : qu'entraînent comme mises en forme possibles pour des systèmes linguistiques l'application de contraintes très fortes comme de ne pas pouvoir recourir ni à un support spatial, ni à des stratégies d'iconicisation du monde et de l'expérience ? On verrait ainsi, dans les structures formelles des langues audio-orales, des traces attestées des opérations nécessitées par la mise en jeu de ces contraintes. »
 (Cuxac, 2003, p30)

En guise de conclusion

L'analyse des langues des signes, ou le travail de média.

De telles contraintes de canal évoquées dans cette théorie du langage, rappelons-le, se joueraient également dans le travail d'inscription graphique des

langues des signes et de leurs analyses. C. Cuxac voit dans le découpage initial de la LSF par Stokoe l'effet de toute transcription graphique, inévitablement pensée comme un système, et définissant a priori le domaine du descriptible.

« Qui dit système de transcription digital dit en même temps inventaire limité d'unités discrètes, et c'est là que le bât blesse : des pans entiers de la LSF relèvent de l'utilisation de formes continues et analogiques qui, de ce fait seront soit rejetées dans une nébuleuse non linguistique (pantomime), soit discrétisée de force, perdant ainsi toute leur valeur, au moyen du système mis en place. » (Cuxac, 1993, p108)

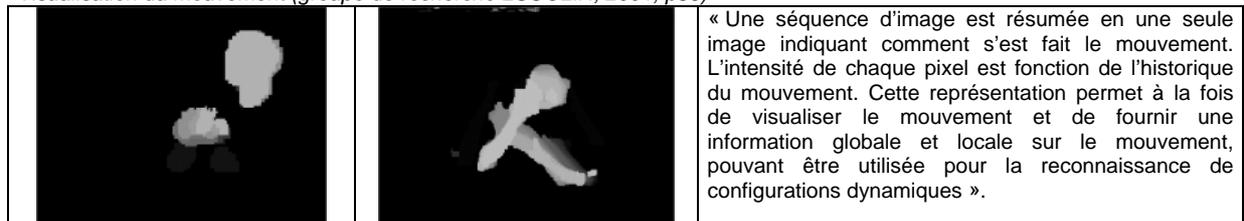
Et l'auteur conclut, articulant question graphique et cadre théorique,

« Nous pensons que la quadridimensionnalité des Langues des Signes nécessite un recours à des théories morphodynamiques plutôt qu'à une modélisation mise au point à partir du caractère temporel et linéaire des langues orales. » (id)

Cette conception de la langue des signes engage à expérimenter différents supports d'inscription. Cette expérimentation serait décisive dans le travail d'analyse lui-même.

La collaboration entre C. Cuxac et les informaticiens spécialisés dans l'analyse du geste se poursuit¹¹. Elle implique plusieurs de ses étudiants, utilisant et discutant son cadre théorique et descriptif, ainsi que des informaticiens spécialisés dans le traitement d'image. Ce qu'il espère de cette collaboration, c'est un dispositif informatique soutenant un travail d'analyse à même l'image. Il espère que ce support vidéographique d'enregistrement de la langue des signes pourra devenir un support de manipulation des données autorisant la segmentation directe de cette expression corporelle, la décomposition en contexte des gestes ou mouvements produits simultanément, et l'exploitation d'un registre visuel et topologique dans cette analyse. Il espère donc que ce matériau qu'est le film vidéo, associant les caractéristiques spatiales, visuelles et dynamiques de son objet, pourra être un support d'écriture de la langue des signes et de son analyse linguistique.

Visualisation du mouvement (groupe de recherche LSCOLIN, 2001, p85)



Segmentation, décomposition et commentaires à même l'image (Sallandre MA, 2002, p4)

Extract of the new LS-COLIN database : Manual transcription of the *Horse story* (from Paris 8)

Fragment n°2			
Timer	06:18:14 - 06:19:03	06:19:04 - 06:19:10	06:19:11 - 06:20:07
Pictures			
Gaze	Towards hands ----- closed (blink)	Eyes screwed up	Eyes screwed up - down Far away
Signs	[get closer]	[run]	[take a run-up] [jump]
Facial expression	Concentration and effort Effort and rapidity		
Mouth movement	Stretched lips		Puckered lips
Body movement	The outstretched arms get closer	Straight Slightly bent down	Slightly bent knees Up
Transfers	Double Transfer Personal Transfer		
Translation in French	<i>La barrière se rapproche...</i>	<i>Il prend son élan ...</i>	<i>... et commence à sauter.</i>
Translation in English	<i>The fence is getting closer...</i>	<i>He takes a run-up...</i>	<i>... he starts to jump.</i>

¹¹ Cette collaboration conduit en 2000 à la mise en place d'un projet commun de définition et de réalisation d'un éditeur de transcription de la langue des signes et des outils adaptés de traitement d'image (financée par le gouvernement dans le cadre d'une action concertée incitative).

Si la vidéo et l'informatique offrent des possibilités intéressantes de stockage, de partage et de manipulation des données, aux yeux de nombreux linguistes des langues des signes dans le monde, elles sont rarement imaginées, comme en France, comme un support possible d'écriture de la recherche. Les pratiques d'inscriptions sont en fait très diversifiées en France, même après 30 ans de recherche. Elles sont en effet considérées comme un lieu ou un objet d'analyse linguistique de la langue des signes mais aussi des cadres de la recherche. Les repères anthropologiques utilisés et mis en scène dans les travaux décisifs de C.Cuxac et P.Jouison, également présents chez D.Bouvet et Sh.Ch. Yau, ont soutenu un travail de définition des frontières de l'objet linguistique « langue des signes » qui ne repose pas de façon décisive sur un formalisme d'écriture en particulier. Certains chercheurs ou étudiants misent sur un graphisme spécifique à la LSF, d'autres travaillent à une description littéraire de jeux d'acteurs, et d'autres encore s'investissent dans les nouvelles technologies, quant ils ne tentent pas d'articuler ces trois démarches. La particularité de l'ensemble de ces recherches est néanmoins de porter une réflexion sur les cadres culturels et théoriques que sont les inscriptions et dispositifs d'écriture linguistiques.

Références citées

- Auroux S., 2000**, « Les antinomies méthodologiques », dans *Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, éd. Mardaga, pp409-440.
- Bergounioux G., 1984**, « La science du langage en France de 1870 à 1885 : du marché civil au marché étatique », *Langue française* n°63, pp7-41.
- Brain R., 1998**, « Standards and Semiotics », *Inscribing Science ; Scientific Texts and the Materiality of Communication*, éd. de Timoty Lenoir, Stanford University Press, pp249-284.
- Cuxac C. & M.T. Abbou, 1985**, « LSF et pantomime : tentative de démarcation linguistique » *Journée d'études* n°10, « Autour de la langue des signes », Université René Descartes, U.E.R de Linguistique générale et Appliquée, Paris V, (juin 1983), pp27-33.
- Cuxac C., 1985**, « Esquisse d'une typologie des langues des signes », *Journée d'études* n°10, « Autour de la langue des signes », Université René Descartes, U.E.R de Linguistique générale et Appliquée, Paris V, (juin 1983), pp. 35-60.
- Cuxac C.,1991**, « La structure de l'iconicité dans la LSF », *Séminaire Limsi-Paris 5*, document vidéo de travail, Limsi-Cnrs.
- Cuxac C.,1993**, « La langue des signes : construction d'un objet scientifique », *Revue du collège des psychanalystes*, n°46-47, «La parole des sourds. Psychanalyse et surdités », pp97-121.
- Cuxac C., 1996**, *Fonctions et structures de l'iconicité dans les langues des signes ; analyse descriptive d'un idiolecte parisien de la langue des signes française*, thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris V.
- Cuxac C., 2000**, *La Langue des Signes Française (LSF). Les Voies de l'Iconicité*, Ophrys, collection Faits de Langue.
- Cuxac C., 2003**, « Langue et langage : un apport critique de la langue des signes française », *Langue française*, N 137n « La langue des signes, statuts linguistiques et institutionnels », pp12-31.
- Dias N. & B.Rupp-Eisenreich, 2000**, « Le rapport à l'anthropologie physique », dans *Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, Mardaga, pp279-294.
- Dubuisson C. & L. Lacerte, 1996**, « La glose dans la transcription et l'analyse des langues signées », *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, ss la direction de C. Dubuisson et D. Bouchard, éd. Acfas, Montréal, pp127-142.
- Ducrot O. & T. Todorov, 1972**, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, éd. Du Seuil.
- Fusellier I., 2001**, « La construction de références temporelles dans les langues des signes primaires (LSP) pratiquées par des sourds vivant exclusivement en entourage entendant », Journées d'études 23-24 novembre 2001, *Recherches sur les langues des signes*, Université Paul Sabatier, Toulouse, pp123-140.
- Galazzi E., 2000**, « L'association phonétique internationale », dans *Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, éd. Mardaga, pp499-516.

- Jamin J., 1985**, « Du ratage comme heuristique ou l'autorité de l'ethnologue », dans *Etudes rurales* N°97-98, janv-juin 1985, « Le texte ethnographique ».
- Jouison P., 1984**, « Projet de dossier de candidature au CNRS », dans *Ecrits sur la langue des signes française*, P. Jouison, éd. établie par B. Garcia, L'Harmattan, pp79-111.
- M. Kilani, 1999**, « Fiction et vérité dans l'écriture anthropologique », dans *Construire le savoir anthropologique*, ss la direction de F. Affergan, éd. PUF, Paris, pp83-104.
- LS-COLIN groupe de recherche, 2001**, « Projet LS-COLIN : Quel outil de notation pour quelle analyse de la LS ? », Journées d'études 23-24 novembre 2001, *Recherches sur les langues des signes*, Université Paul Sabatier, Toulouse, pp71-86.
- Marey E.J., 1897**, « Inscription des phénomènes phonétiques d'après les travaux de divers auteurs », *Journal des Savants*, octobre 1897, pp 561-585.
- Martin-Dupont X., 1995**, *Les modalités d'évaluation objective dans le domaine de la communication non verbale*, « Notes et Documents LIMSI » n°95-08, Limsi-Cnrs, Orsay.
- Normand Cl., 2000, a**, « La question d'une science générale », dans *Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, Mardaga, pp441-448.
- Normand Cl., 2000, b**, « La généralité des principes », dans *Histoire des idées linguistiques*, sous la direction de Auroux S., Tome 3, Philosophie et Langage, Mardaga, pp463-472.
- Rée J., 1999**, *I See a Voice, Deafness, Language and the Senses – A Philosophical History*, éd Metropolitan Books, New York.
- Sallandre M.A., 2002**, « LS-COLIN Project. Sign language : remarkable analyser of human faculty of language : crossing contributions of linguistic, cognitive and computer studies concerning iconicity and the use of space », *DeafWay*, Whashington, <http://www.irit.fr/LS-COLIN>
- Stokoe W.C. & al., 1965**, *A Dictionary of American Sign Language*, Washington, D.C. Gallaudet College Press.
- Valade Rémi Y.L .,1854**, *Etudes sur la lexicologie et la grammaire du langage naturel des signes*, éd. de Paris réédité par Yau, 1979, Chiu Ming Publishing.
- Woodward J. Cl., 1972**, « A Transformational Approach to the Syntax of American Sign Language », in Stokoe W.C., *Semiotics and Human Sign Languages*, éd. Mouton, The Hague – Paris, pp131-153.